

Tous nos cours seront donnés dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

**INSCRIPTIONS NAGE
EN EAU LIBRE
Été 2024**

PÉRIODE D'INSCRIPTION

Résidents : 13 au 28 mai 2024, à compter de 8 h.

Non-résidents : 21 au 28 mai 2024, à compter de 8 h.

Les places sont limitées.

Comment s'inscrire ?

Méthode d'inscription à privilégier : en ligne via la [plateforme Voilà!](#)

Autres méthodes possibles :

Pendant les heures d'ouverture des bureaux : lundi au jeudi, 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h. Les bureaux municipaux sont fermés le vendredi.

Les bureaux seront exceptionnellement ouverts dès 8 h le lundi 13 mai et mardi 21 mai.

- Au téléphone : 418 849-7141, poste 244.

- En personne : 50, chemin du Village, Lac-Beauport (Québec) G3B 1R2.

Particularités de la plateforme Voilà!

- Si ce n'est déjà fait, vous devez créer un compte d'utilisateur.

- L'approbation du compte est effectuée par l'administration pendant les heures de bureau. Un délai est donc à prévoir.

- Date limite pour avoir un compte fonctionnel dès le premier matin des inscriptions : avant le jeudi 18 mai 2023, à 16 h.

- Vous pouvez créer un compte en tout temps.

- Non compatible avec les téléphones intelligents et les tablettes.

- Vous devez utiliser un ordinateur (PC ou Mac).

- Modes de paiement acceptés en ligne : Visa et Mastercard.

Inscription en ligne via la [plateforme Voilà!](#)

lac-beauport.appvoila.com

Renseignements généraux

TARIFS

La TPS et la TVQ sont incluses dans le prix des activités pour adultes.

Résidents

Tarif préférentiel : en vigueur jusqu'au 28 mai 2024.

Tarif régulier (majoration de 10 %) : en vigueur après la période d'inscription.

Non-résidents de Lac-Beauport

Tarif : majoration de 50 % des coûts d'inscription.

Exception : majoration de seulement 10 % pour les activités à la carte.

Vous êtes citoyen des cantons unis de Stoneham-et-Tewkesbury ? Profitez de l'entente intermunicipale !

Bénéficiez du même prix que les résidents de Lac-Beauport (exclus les accès au site tel que corridor de nage).

Dates d'inscription : 13 au 28 mai 2024.

Méthode d'inscription : par téléphone au 418 849-7141, poste 244.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Annulation par le participant

- Annulation 10 jours avant le début du cours : remboursement complet.
- Annulation 9 jours avant le début du cours et pendant la session : aucun remboursement, sauf exception (preuve justificative obligatoire) :
 - problèmes de santé (blessure ou maladie);
 - déménagement;
 - décès.

Remboursement au prorata des cours donnés. Des frais d'administration de 15 % peuvent s'appliquer.

- Absence du participant : aucun remboursement et aucune reprise de cours.

Force majeure

Advenant certaines circonstances particulières (tempête de neige, bris d'équipement, etc.), la Municipalité se réserve le droit d'annuler toute activité et de modifier les horaires. Aucun remboursement ne sera effectué.

Changement de programmation

Si le cours proposé est retiré de la grille horaire par manque d'inscriptions, nous communiquerons avec vous par courriel pour un remboursement ou d'autres suggestions d'activités.

Début de la session régulière : à partir du 10 juin 2024.

Adresses des sites :

- Service des loisirs : 50, chemin du Village
- Club nautique : 219, chemin du Tour-du-Lac

Informations

Contactez la réception du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire :

418 849-7141, poste 244

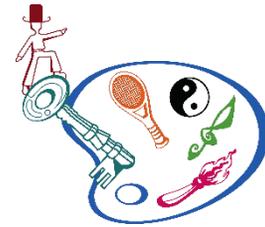
loisirs@lacbeauport.net

www.lac-beauport.quebec

Heures d'ouverture des bureaux : lundi au jeudi, 9 h à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h. Les bureaux municipaux sont fermés le vendredi.

Programme de gratuité pour personnes à faible revenu : Accès-Loisirs Lac-Beauport

La Municipalité adhère au programme Accès-Loisirs.



- **À qui s'adresse ce programme ?** À toute personne de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu.
- **Qu'est-ce que ce programme offre ?** La possibilité de participer à des activités de loisir gratuitement, et ce, dans le respect et la confidentialité.
- **Quelles sont les conditions d'admission ?**
 - Être résident de Lac-Beauport.
 - Présenter une preuve de résidence.
 - Le revenu familial, avant impôt, doit être inférieur au seuil indiqué dans le tableau ci-dessous.
 - Présenter une preuve de revenu indiquant votre revenu familial et le nombre d'enfants à charge (carte d'aide sociale, déclaration de revenus ou feuillet du Régime de rentes du Québec).
- **Comment s'inscrire au programme ?**
 - Date : 29 mai 2024.
 - Au téléphone : 418 849-7141, poste 244.

Tableau des seuils de revenu selon Statistique Canada

1 personne	29 380 \$
2 personnes	36 576 \$
3 personnes	44 966 \$
4 personnes	54 594 \$
5 personnes	61 920 \$
6 personnes	69 835 \$
7 personnes	77 751 \$

Informations

www.accesloisirsquebec.com